

Date de mise à jour : Octobre 2024
 Poste précédemment occupé par : Charles
 Mobilité Redéploiement Création
 Libellé court RH / code poste RH : 4649 DEVPSET16

Personne à contacter : Chantal Ollivier
 Fonction : Correspondante Ressources Humaines
 Tél : 01 43 99 82 02
 Courriel : chantal.ollivier@valdemarne.fr

DESCRIPTIF DE POSTE

IDENTIFICATION DU POSTE

Intitulé	Chargé d'opérations du Service Entretien & Travaux
Cadre d'emplois/catégorie	Technicien territorial – catégorie B
Pôle/Direction/Service	PECT – DEVP -SET
Lieu de travail	Services techniques départementaux
Positionnement du poste dans l'organigramme	Sous l'autorité hiérarchique du responsable de secteur EST Entretien & Travaux

PRÉSENTATION DE LA DIRECTION ET/OU DU SERVICE

La Direction des espaces verts et du paysage met en œuvre le plan vert départemental. Pour cela, la direction réalise ou fait réaliser les études nécessaires, conduit les opérations de travaux sur les parcs et coulées vertes, gère le patrimoine vert : parcs, arbres, espaces extérieurs des crèches, collèges, établissements sociaux et administratifs. La DEVP pilote les actions en faveur du milieu naturel (Trame verte et bleue, charte de l'Arc boisé, Réserve Naturelle des îles de la Marne, reconquête des berges, espaces naturels sensibles). La direction met en œuvre la politique de valorisation et d'animation des parcs départementaux.

Au sein de la Direction des espaces verts et du paysage, le Service Entretien et Travaux gère et réalise les travaux d'entretien, de réparations et d'aménagement sur tout le patrimoine vert départemental ; Ce patrimoine est constitué de l'ensemble des collèges, crèches, équipements sociaux et administratifs, des parcs et espaces naturels.

MISSION DU POSTE

- Le chargé d'opération est responsable de la gestion et des travaux d'aménagement de différents équipements situés sur le secteur auquel il est rattaché. Ce poste comprend le suivi et la gestion du Parc du Plateau (équipe de 6 jardiniers), parc du Morbras (équipe 6 jardiniers) et le suivi de 35 sites (crèches et/ou collèges)

Il peut également piloter des marchés transversaux et d'autres missions spécifiques (ex : Mise en place du Zéro Phyto, marché d'arrosage, d'éclairage, d'entretien des aires de jeux, bassins fontaines etc. ou encore des actions de la Stratégie Nature en val De Marne.

DOMAINES D'ACTIVITÉS ET PRINCIPALES ACTIVITÉS

Domaine d'activité Management :

-activités :

- Encadre le chef de site et l'assiste dans ses missions d'encadrement
- Analyse les indicateurs de fonctionnement enregistrés par le chef de site, heures, matériel, carburant, bennes...
- Est garant des règles d'hygiène et de sécurité au sein des équipements du personnel et de ceux mis à la disposition du public.
- Participe aux réunions transversales éventuelles (groupes de travail thématique).
- Assure le relais avec le service responsable de l'accueil et de l'animation des parcs (SAAPa) et les usagers.

Domaine d'activité Technique : Suivi des entreprises, responsable des travaux et de la mise en œuvre des plans de gestion : (commun à tous les postes)

-activités :

- Suit les entreprises en charge de l'entretien des espaces : entretien horticole, élagage, arrosage, électricité, fontainerie, génie civil, jeux et rédige des comptes rendus.
- Programme des travaux : concertation et recensement des opérations, définition technique, évaluation financière
- Assure le suivi des travaux de toutes envergures attachés aux espaces gérés
- Montage des dossiers techniques : plans, DQE, cahiers des charges, levées de terrain.
- Plans de gestion, inventorie des espaces, participe aux groupes de travail "Plan de gestion". Elabore des documents techniques et met en œuvre le document final.

Domaine d'activité : Suivi de travaux d'aménagement

-activités : Il fait partie de l'équipe de maîtrise d'œuvre dans un processus de conduite d'opération.

- Participe à l'élaboration du Document de consultation des entreprises, veille à la conformité des travaux effectués par les entreprises, et au respect des plannings et assure le suivi financier de l'opération.
- Organise les chantiers au plan technique, contrôle le respect des règles de sécurité et d'hygiène et en assure la communication.
- Fait des propositions pour répondre à des nécessités d'adaptation sur le terrain, dans le respect de l'économie générale du projet.
- Organise les réunions de chantier et rédige les comptes rendus
- Participe aux réunions avec les différents partenaires (collectivité, entreprise, service tiers)

Domaine d'activité : Suivi Budgétaire : (commun à tous les postes)

- Participe à la démarche d'élaboration budgétaire.
- Suivi des budgets affectés à l'exécution des travaux et espaces gérés.
- Réalise des engagements comptables (bon de commande) et valide les factures.

Domaine d'activité Marché : (commun à tous les postes)

- Elabore des marchés en liaison avec le chef de secteur : recherche de plans, définition des prestations, évaluation, pièces techniques, vérification des offres, rapports d'analyses.

Domaine d'activité missions transversales : (optionnel si mission rattachée au poste)

- Anime des réunions et répond aux questions techniques en lien avec le marché ou l'action portée.

PRINCIPALES COMPÉTENCES ATTENDUES (combinaison de connaissances et de savoir-faire)

Connaissances	<p>Indispensables à la prise de poste</p> <ul style="list-style-type: none"> - Connaissance des règles de sécurité, - Bonne maîtrise des techniques horticoles, et générales (VRD, arrosage, maçonnerie, jeux...), - Intérêt marqué pour une approche plus environnementale du métier de jardinier. - Curiosité et sensibilité aux nouvelles méthodes de gestion alternative, - Connaissance de l'outil informatique : WORD, EXCEL, OUTLOOK, outils métier
	<p>A acquérir au cours de l'activité</p> <ul style="list-style-type: none"> - Maîtrise des applications spécifiques au suivi budgétaire (Infoview) - Rédaction des bons de commande via CORIOLIS - Maîtrise des procédures de marché public. - Suivi et mise en œuvre d'un plan de gestion. - Mettre en œuvre des nouvelles pratiques de gestion.
Savoir-faire	<p>Indispensables à la prise de poste</p> <ul style="list-style-type: none"> - Concerte, arbitre, donne des consignes, délègue, contrôle et rend compte. - Organise met en place des méthodes et développe une vision prospective du travail - Organise et planifie - Rédige (comptes rendus, rapports, marchés...), - Ecoute et analyse. - Prise de parole en public.
	<p>A acquérir au cours de l'activité</p> <ul style="list-style-type: none"> - Etre capable de représenter les équipements ou les missions dont il a la charge auprès d'autres directions ou partenaires extérieurs.
<h3>ENVIRONNEMENT DU POSTE</h3>	
Relations de travail	<ul style="list-style-type: none"> - Internes : DEVP/PEPSE (manifestations, visites), DEVP/Pépinière, DEVP service projet. DB (entretien des locaux), DSI et service communication. - Externes : Collectivités, associations, journalistes, ou tout autre organisme en lien avec les missions.
Conditions particulières d'exercice	<p>Travail occasionnel samedi, dimanche et jours fériés.</p> <p>Participation à des réunions publiques</p> <p>Déplacements fréquents sur l'ensemble du Département.</p> <p>Astreintes d'exploitation effectuées à tour de rôle au sein de la direction</p>
Moyens mis à la disposition de l'agent	<p>Matériel informatique – Téléphone - Véhicule de service mis à disposition et possibilité de remisage à domicile, sous condition d'une participation financière.</p>

EXIGENCES DU POSTE

Niveau de formation /diplômes	<p>Pré requis : concours ou examen professionnel de Technicien territorial – Catégorie B</p> <p>Souhaité : diplôme de niveau '5 du RCNP (Répertoire national des certifications professionnelles) ou expérience professionnelle confirmée.</p>
-------------------------------	--

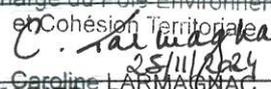
Expérience	Exigée : expérience confirmée dans le domaine des espaces verts. Permis B Souhaitée : Avoir une expérience d'encadrement, de marché public et en Gestion d'ENS.
Certifications, habilitations à jour	Certiphyto décideur
Obligation de formation inhérente au poste et au maintien des habilitations oui <input checked="" type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	

INDÉMNITÉS PARTICULIÈRES LIÉES AU POSTE

- NBI : NON Si oui, préciser à quel titre : Nombre de points :

- Indemnité de Fonctions, de Sujétions et d'Expertise (IFSE) pour les cadres d'emplois concernés :

- Nom du groupe : 3
- Majoration IFSE suite délibération CST du 05/06/2023 .
- Autres (préciser) :

Date et signature du Chef de service	Date et signature du Directeur Des espaces verts et du paysage Conseil départemental du Val-de-Marne	Date et signature du Directeur Général Adjoint La Directrice générale adjointe en charge du Pôle Environnement et Cohésion Territoriale
 Hervé Bœuf Chef de Service 30/10/2024	 Céline LAOUEANAN 20 NOV. 2024	 Caroline LARMAGNAC 25/11/2024

CADRE RÉSERVE A LA DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

AVIS	Date	Signature
	07 NOV. 2024	Pour le Président du Département du Val-de-Marne et par délégation, Responsable du service recrutement et intégration 

Cette fiche est non exhaustive et susceptible d'évolution.

Coralie DUBOIS